

Saint Ilpize

Le Bulletin Municipal

No 15 : juillet 2015 - une page d'information officielle distribuée par la Mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 13h30 – 16h30, et Jeudi : 13h30 – 16h30, Michelle Tourrette + Pierre Héno

Dimanche : 10h – 12h, maire ou (et) adjoints

Site internet : <http://mairiest-ilpize.fr> email : contact@mairiest-ilpize.fr

Vous pouvez aussi demander rendez-vous avec le maire - tél : 06 62 46 70 36 – mail : pheno@free.fr

Le mot du maire

Une année s'est écoulée et ce que je peux vous dire, ce que je veux vous dire, n'a pas changé. Le « Bien vivre ensemble » à Saint-Ilpize est toujours l'objectif principal de la formidable équipe qui m'entoure. La Mairie en prend sa part mais beaucoup d'habitants ont compris que c'est tous ensemble que nous pouvons avancer et je remercie vivement tous ceux qui prennent leur part à l'occasion, par exemple en passant leur tondeuse ou leur débroussailleuse sur un morceau de communal autour de chez eux.

Je reste aussi persuadé, tout comme mon conseil, que la meilleure solution pour nous est de fusionner avec Villeneuve d'Allier pour former une « commune nouvelle » cohérente. Cela nous permettrait de décider ce que nous voulons plutôt que d'attendre qu'on nous impose sans doute des dispositions plus désagréables. Nous avons en effet toutes les raisons d'être inquiets sur le devenir des petites communes en France, les lois votées en ce moment (loi NOTRe) semblant vouloir notre disparition.

Les avantages financiers attribués aux communes nouvelles ne sont pas à négliger. Et surtout, tout ce que nous avons en commun serait beaucoup plus facile à gérer (assainissement, école...).

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur ces sujets.

Pierre HENO

Les routes de la commune

Un projet important

Les travaux de la VC 6 et de la VC 7 (route Ribeyre – Grenier) sont toujours à l'ordre du jour, mais leur commencement a été retardé parce que d'abord nous avons recherché des subventions (CG2D, enveloppe parlementaire) et maintenant nous attendons les arrêtés des subventions accordées. Les travaux devraient commencer début septembre.

Leur coût sera de 70843,32 € TTC. A cela s'ajoutent des travaux complémentaires, comprenant l'accès au centre équestre et l'accès aux maisons de Ribeyre, pour un coût de 8149,80 € TTC.

Un entretien constant

Comme chaque année, l'entreprise Vidal a fauché le bord des routes dans l'ensemble de la commune. Le coût de cette opération s'élève à 1161 €.

A l'arrivée du printemps, la mairie a engagé l'entreprise Chambon pour procéder à des réparations partielles de goudronnage sur les routes, ceci afin de prévenir des dégradations importantes. Les routes de Cissac et de Seniquette ont été réparées, ainsi que la route du château (VC10).

Il est prévu pour cet automne l'achat de 17 tonnes d'enrobé à froid pour boucher les trous de la route de Faucon. Afin de réduire les coûts, les travaux seront faits par les employés communaux. Toute personne qui désire participer en donnant de son temps bénévolement sera la bienvenue ! Et très appréciée !

Le coût total de ces deux opérations s'élève à 14295,30 € TTC.

Des travaux dans les villages

Saint Ilpize

Il a été constaté que les cheminées des logements de la mairie avaient besoin d'être réparées pour bien fonctionner et pour être aux normes. Les travaux seront entrepris par Monsieur Franck Lemoine et devraient se faire fin juillet.

Tapon

Depuis quelque temps les eaux pluviales débordent sur la route dans la partie haute de Tapon et ont besoin d'être canalisées. Afin de remédier à cette situation, il est prévu la construction d'un réseau séparatif d'eaux pluviales à Tapon haut pour un coût de 12183,60 € TTC hors subventions. Ces travaux devraient commencer en fin d'année.

Les budgets 2015

Le conseil municipal a voté la stabilité des taux des taxes pour 2015. Une subvention exceptionnelle a été attribuée pour la classe de voile de l'école (300 euros) en plus de la subvention habituelle (350 euros).

La salle polyvalente nouvellement équipée

Pour mieux faire face aux manifestations qui ont lieu à la salle polyvalente, la mairie a acheté un nouveau réfrigérateur où il y a largement de la place pour garder vos mets et vos boissons au frais. La cuisinière a également été remplacée pour faciliter la cuisson sur place.

La mairie embauche un deuxième employé communal

Afin d'aider notre employé Monsieur Richard Bouche, et de le remplacer en cas de besoin, au mois de mai la mairie a engagé Monsieur Jean-Louis Pedone comme employé communal. Monsieur Pedone bénéficie d'un contrat aidé de 26 h par semaine.

Afin de faciliter le travail des employés communaux, et parce que l'ancienne machine était bien « fatiguée », la mairie a acheté une tondeuse débroussailleuse avec une coupe de 80 cm pour faire face aux années herbeuses. Le coût est de 2047€ TTC. Déjà nos deux employés ont fait le tour des villages de la commune avec la machine, en nettoyant les abords de routes et les places des villages.



Les horaires d'été à la Guinguette

La Guinguette à Léon, notre bistrot communal, change ses heures d'ouverture pour la saison estivale.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : ouvert en fin de matinée et en fin d'après-midi à partir de 16h 30.

Dimanche : ouvert en fin de matinée

Mercredi : fermé

Promenade à Seniquette

une initiative du CCAS

C'était par une belle matinée du mois de juin qu'une vingtaine de personnes se sont réunies à Seniquette, pour partir à la découverte du village et du beau pays qui l'entoure. Cette sortie, organisée par le CCAS pour faire découvrir la commune aux habitants, en particulier aux enfants, a été une belle réussite.

Tout d'abord, une jolie promenade entre prés et bois - tout en faisant une chasse au trésor le long des chemins ancestraux! Encouragés par un butin de temps à autre et émerveillés par ce beau paysage si mal connu, les promeneurs ont vraiment passé un excellent moment. Quelles vues magnifiques vers la vallée ! Et même jusqu'à la Margueride ! Que le site du château de St Ilpize était impressionnant ! Et qu'il était amusant de chercher le trésor !

Une fois arrivé à Seniquette, tout le monde a regardé une impressionnante démonstration de dressage de bélier, présentée par Melissa Bonnaterre, avant que les anciens ne parlent de la vie d'autrefois au village.

Madame Rolland a expliqué comment les habitants avaient fait face à une vie beaucoup plus dure : comment ils allaient chercher l'eau avec des seaux tous les jours, comment on se lavait peu quand la fontaine ne coulait pas par temps chaud. A l'aide de vieux outils, elle a montré comment on faisait la lessive avec des cendres à la belle saison, et comment on chauffait les lits en hiver.

Monsieur Eynard a parlé des déplacements, qui se faisaient essentiellement à pied à l'époque. Les enfants qui faisaient l'aller-retour à Tapon deux fois par jour pour aller à l'école, les agriculteurs qui mettaient deux heures pour aller au marché de Brioude à pied, et encore deux heures pour revenir.

Un aperçu fort intéressant d'une époque révolue.

Vu le succès de cette sortie « découverte », le CCAS proposera la découverte d'un autre village de la commune à l'automne.



Madame Rolland



démonstration de dressage



les jeunes enfants

Plan canicule

été et canicule

L'été commence. Et déjà nous sommes en pleine canicule. Quand il fait très chaud et que la température ne descend guère pendant plusieurs jours, il y a risque de déshydratation et de coup de chaleur. Il faut éviter les grands efforts physiques, bien sûr, et les sorties pendant les heures les plus chaudes. Et surtout, il faut boire – au moins 1,5L d'eau par jour.

la mairie agit

Chaque commune est dans l'obligation d'ouvrir un registre de canicule pour inscrire les personnes qui peuvent avoir besoin en matière de secours, par exemple, les personnes seules, les personnes handicapées, les personnes âgées ...

L'inscription est volontaire.

Les personnes désirant s'inscrire sur le registre sont priées de bien vouloir s'adresser à la Mairie ou d'en parler à un des conseillers municipaux.

Du nouveau à Saint-Ilpize !



Le service culturel de la mairie met à la disposition des habitants une boîte à livres, à la Guinguette, à Saint-Ilpize.

A partir du mois de Juillet et pour toute la saison estivale, vous pourrez l'utiliser aux horaires d'ouverture de la guinguette.

Comment ça fonctionne ?

C'est très simple ! Si vous souhaitez faire partager vos lectures ou vos "coups de cœur", vous déposez un livre, une revue, une BD (de préférence en bon état) et un autre en profitera. Vous pourrez alors prendre un autre livre dans la boîte à livres au rayon adultes ou enfants.

Bonne lecture à tous !

en bref

* Une benne pour encombrants sera à votre disposition du jeudi 6 août au mardi 11 août inclus sur le parking de la salle polyvalente

* Messe à Saint Ilpize le samedi 25 juillet à 19h

Saint Ilpize – été 2015

Les concerts

***le samedi 18 juillet** chapelle de Tapon, 20h 30

ENSEMBLE VOLUTES quatuor

Bach, Vivaldi, Albrechtsberger, Villoldo et Quantz
entrée 10€

***le jeudi 6 août** l'église de Saint Ilpize, 20h 30

Michal Okan, soprano,

et l'ensemble **Baroque en Val d'Allier**

Monteverdi, Purcell, Telemann, Bach,
Sammartini. entrée 10€

***le samedi 15 août** l'église de St Ilpize, 20h 30

Médéric Tabart, concert de guitare Flamenco

organisé par les Amis de St Ilpize

***le jeudi 27 août** chapelle de Tapon, 20h 30

MISHAPED PEARLS

Musique du monde, folk

entrée 10€

dans la salle polyvalente

le mardi 14 juillet apéritif citoyen et concours de pétanque, organisés par le Comité des Fêtes

le mercredi 26 août - « la page d'histoire » le travail des enfants – exposition, conférence - à partir de 14h30
organisée par « la Châtellenie »

le jeudi 27 août Festival des Mots et 4^{ème} salon du livre – 10h à 12h et 13h30 à 17h - (la Châtellenie)

Les expositions

*** à la chapelle Castrale, de 14h à 18h**

du 13 au 19 juillet **MICHEL TERNET** artiste peintre

*** à la chapelle Castrale, de 15h à 19h**

du 20 au 30 juillet **exposition photos**

« Rhône/Alpes/Auvergne »

du 31 juillet au 9 août **MICHEL DELON** peintre

du 10 au 16 août **DIANE CHAZELLES** peintre

Les visites guidées

*le château, l'église,
et la cité médiévale*

tous les jeudis et vendredis
départ place de l'église
à 17h 00 - tarif 2 €, réduit 1 €

Saint Ilpize

Le Bulletin Municipal

No 15 : juillet 2015 - une page d'information officielle distribuée par la Mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 13h30 – 16h30, et Jeudi : 13h30 – 16h30, Michelle Tourrette + Pierre Héno

Dimanche : 10h – 12h, maire ou (et) adjoints

Site internet : <http://mairiest-ilpize.fr> email : contact@mairiest-ilpize.fr

Vous pouvez aussi demander rendez-vous avec le maire - tél : 06 62 46 70 36 – mail : pheno@free.fr

Le mot du maire

Une année s'est écoulée et ce que je peux vous dire, ce que je veux vous dire, n'a pas changé.

Le « Bien vivre ensemble » à Saint-Ilpize est toujours l'objectif principal de la formidable équipe qui m'entoure. La Mairie en prend sa part mais beaucoup d'habitants ont compris que c'est tous ensemble que nous pouvons avancer et je remercie vivement tous ceux qui prennent leur part à l'occasion, par exemple en passant leur tondeuse ou leur débroussailleuse sur un morceau de communal autour de chez eux.

Je reste aussi persuadé, tout comme mon conseil, que la meilleure solution pour nous est de fusionner avec Villeneuve d'Allier pour former une « commune nouvelle » cohérente. Cela nous permettrait de décider ce que nous voulons plutôt que d'attendre qu'on nous impose sans doute des dispositions plus désagréables. Nous avons en effet toutes les raisons d'être inquiets sur le devenir des petites communes en France, les lois votées en ce moment (loi NOTRe) semblant vouloir notre disparition.

Les avantages financiers attribués aux communes nouvelles ne sont pas à négliger. Et surtout, tout ce que nous avons en commun serait beaucoup plus facile à gérer (assainissement, école...).

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur ces sujets.

Pierre HENO

Les routes de la commune

Un projet important

Les travaux de la VC 6 et de la VC 7 (route Ribeyre – Grenier) sont toujours à l'ordre du jour, mais leur commencement a été retardé parce que d'abord nous avons recherché des subventions (CG2D, enveloppe parlementaire) et maintenant nous attendons les arrêtés des subventions accordées. Les travaux devraient commencer début septembre.

Leur coût sera de 70843,32 € TTC. A cela s'ajoutent des travaux complémentaires, comprenant l'accès au centre équestre et l'accès aux maisons de Ribeyre, pour un coût de 8149,80 € TTC.

Un entretien constant

Comme chaque année, l'entreprise Vidal a fauché le bord des routes dans l'ensemble de la commune. Le coût de cette opération s'élève à 1161 €.

A l'arrivée du printemps, la mairie a engagé l'entreprise Chambon pour procéder à des réparations partielles de goudronnage sur les routes, ceci afin de prévenir des dégradations importantes. Les routes de Cissac et de Seniquette ont été réparées, ainsi que la route du château (VC10).

Il est prévu pour cet automne l'achat de 17 tonnes d'enrobé à froid pour boucher les trous de la route de Faucon. Afin de réduire les coûts, les travaux seront faits par les employés communaux. Toute personne qui désire participer en donnant de son temps bénévolement sera la bienvenue ! Et très appréciée !

Le coût total de ces deux opérations s'élève à 14295,30 € TTC.

Des travaux dans les villages

Saint Ilpize

Il a été constaté que les cheminées des logements de la mairie avaient besoin d'être réparées pour bien fonctionner et pour être aux normes. Les travaux seront entrepris par Monsieur Franck Lemoine et devraient se faire fin juillet.

Tapon

Depuis quelque temps les eaux pluviales débordent sur la route dans la partie haute de Tapon et ont besoin d'être canalisées. Afin de remédier à cette situation, il est prévu la construction d'un réseau séparatif d'eaux pluviales à Tapon haut pour un coût de 12183,60 € TTC hors subventions. Ces travaux devraient commencer en fin d'année.

Les budgets 2015

Le conseil municipal a voté la stabilité des taux des taxes pour 2015. Une subvention exceptionnelle a été attribuée pour la classe de voile de l'école (300 euros) en plus de la subvention habituelle (350 euros).

La salle polyvalente nouvellement équipée

Pour mieux faire face aux manifestations qui ont lieu à la salle polyvalente, la mairie a acheté un nouveau réfrigérateur où il y a largement de la place pour garder vos mets et vos boissons au frais. La cuisinière a également été remplacée pour faciliter la cuisson sur place.

La mairie embauche un deuxième employé communal

Afin d'aider notre employé Monsieur Richard Bouche, et de le remplacer en cas de besoin, au mois de mai la mairie a engagé Monsieur Jean-Louis Pedone comme employé communal. Monsieur Pedone bénéficie d'un contrat aidé de 26 h par semaine.

Afin de faciliter le travail des employés communaux, et parce que l'ancienne machine était bien « fatiguée », la mairie a acheté une tondeuse débroussailleuse avec une coupe de 80 cm pour faire face aux années herbeuses. Le coût est de 2047€ TTC. Déjà nos deux employés ont fait le tour des villages de la commune avec la machine, en nettoyant les abords de routes et les places des villages.



Les horaires d'été à la Guinguette

La Guinguette à Léon, notre bistrot communal, change ses heures d'ouverture pour la saison estivale.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : ouvert en fin de matinée et en fin d'après-midi à partir de 16h 30.

Dimanche : ouvert en fin de matinée

Mercredi : fermé

Promenade à Seniquette

une initiative du CCAS

C'était par une belle matinée du mois de juin qu'une vingtaine de personnes se sont réunies à Seniquette, pour partir à la découverte du village et du beau pays qui l'entoure. Cette sortie, organisée par le CCAS pour faire découvrir la commune aux habitants, en particulier aux enfants, a été une belle réussite.

Tout d'abord, une jolie promenade entre prés et bois - tout en faisant une chasse au trésor le long des chemins ancestraux! Encouragés par un butin de temps à autre et émerveillés par ce beau paysage si mal connu, les promeneurs ont vraiment passé un excellent moment. Quelles vues magnifiques vers la vallée ! Et même jusqu'à la Margueride ! Que le site du château de St Ilpize était impressionnant ! Et qu'il était amusant de chercher le trésor !

Une fois arrivé à Seniquette, tout le monde a regardé une impressionnante démonstration de dressage de bélier, présentée par Melissa Bonnaterre, avant que les anciens ne parlent de la vie d'autrefois au village.

Madame Rolland a expliqué comment les habitants avaient fait face à une vie beaucoup plus dure : comment ils allaient chercher l'eau avec des seaux tous les jours, comment on se lavait peu quand la fontaine ne coulait pas par temps chaud. A l'aide de vieux outils, elle a montré comment on faisait la lessive avec des cendres à la belle saison, et comment on chauffait les lits en hiver.

Monsieur Eynard a parlé des déplacements, qui se faisaient essentiellement à pied à l'époque. Les enfants qui faisaient l'aller-retour à Tapon deux fois par jour pour aller à l'école, les agriculteurs qui mettaient deux heures pour aller au marché de Brioude à pied, et encore deux heures pour revenir.

Un aperçu fort intéressant d'une époque révolue.

Vu le succès de cette sortie « découverte », le CCAS proposera la découverte d'un autre village de la commune à l'automne.



Madame Rolland



démonstration de dressage



les jeunes enfants

Plan canicule

été et canicule

L'été commence. Et déjà nous sommes en pleine canicule. Quand il fait très chaud et que la température ne descend guère pendant plusieurs jours, il y a risque de déshydratation et de coup de chaleur. Il faut éviter les grands efforts physiques, bien sûr, et les sorties pendant les heures les plus chaudes. Et surtout, il faut boire – au moins 1,5L d'eau par jour.

la mairie agit

Chaque commune est dans l'obligation d'ouvrir un registre de canicule pour inscrire les personnes qui peuvent avoir besoin en matière de secours, par exemple, les personnes seules, les personnes handicapées, les personnes âgées ...

L'inscription est volontaire.

Les personnes désirant s'inscrire sur le registre sont priées de bien vouloir s'adresser à la Mairie ou d'en parler à un des conseillers municipaux.

Du nouveau à Saint-Ilpize !



Le service culturel de la mairie met à la disposition des habitants une boîte à livres, à la Guinguette, à Saint-Ilpize.

A partir du mois de Juillet et pour toute la saison estivale, vous pourrez l'utiliser aux horaires d'ouverture de la guinguette.

Comment ça fonctionne ?

C'est très simple ! Si vous souhaitez faire partager vos lectures ou vos "coups de cœur", vous déposez un livre, une revue, une BD (de préférence en bon état) et un autre en profitera. Vous pourrez alors prendre un autre livre dans la boîte à livres au rayon adultes ou enfants.

Bonne lecture à tous !

en bref

* Une benne pour encombrants sera à votre disposition du jeudi 6 août au mardi 11 août inclus sur le parking de la salle polyvalente

* Messe à Saint Ilpize le samedi 25 juillet à 19h

Saint Ilpize – été 2015

Les concerts

***le samedi 18 juillet** chapelle de Tapon, 20h 30

ENSEMBLE VOLUTES quatuor

Bach, Vivaldi, Albrechtsberger, Villoldo et Quantz
entrée 10€

***le jeudi 6 août** l'église de Saint Ilpize, 20h 30

Michal Okan, soprano,

et l'ensemble **Baroque en Val d'Allier**

Monteverdi, Purcell, Telemann, Bach,
Sammartini. entrée 10€

***le samedi 15 août** l'église de St Ilpize, 20h 30

Médéric Tabart, concert de guitare Flamenco

organisé par les Amis de St Ilpize

***le jeudi 27 août** chapelle de Tapon, 20h 30

MISHAPED PEARLS

Musique du monde, folk

entrée 10€

dans la salle polyvalente

le mardi 14 juillet apéritif citoyen et concours de pétanque, organisés par le Comité des Fêtes

le mercredi 26 août - « la page d'histoire » le travail des enfants – exposition, conférence - à partir de 14h30
organisée par « la Châtellenie »

le jeudi 27 août Festival des Mots et 4^{ème} salon du livre – 10h à 12h et 13h30 à 17h - (la Châtellenie)

Les expositions

*** à la chapelle Castrale, de 14h à 18h**

du 13 au 19 juillet **MICHEL TERNET** artiste peintre

*** à la chapelle Castrale, de 15h à 19h**

du 20 au 30 juillet **exposition photos**

« Rhône/Alpes/Auvergne »

du 31 juillet au 9 août **MICHEL DELON** peintre

du 10 au 16 août **DIANE CHAZELLES** peintre

Les visites guidées

*le château, l'église,
et la cité médiévale*

tous les jeudis et vendredis
départ place de l'église
à 17h 00 - tarif 2 €, réduit 1 €